



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 janvier 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 janvier 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 5), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 5), Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question 6), M. Christophe LIME (à compter de la question 6), M. Michel LOYAT (à compter de la question 5), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question 5), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH (à compter de la question 5), Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Myriam LEMERCIER.

Absents :

M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 4 incluse), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 4 incluse), M. Emile BRIOT, M. Cyril DEVESA, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question 5 incluse), M. Christophe LIME (jusqu'à la question 5 incluse), M. Michel LOYAT (jusqu'à la question 4 incluse), Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question 4 incluse), M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question 4 incluse).

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, M. Emile BRIOT à M. Thibaut BIZE, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET, M. Christophe LIME à Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question 5 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Yves-Michel DAHOUI, M. Dominique SCHAUSS à M. Nicolas BODIN, Mme Ilva SUGNY à Mme Danielle DARD, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 4 incluse), M. Pascal BONNET à M. Michel OMOURI, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX à Mme Marie-Laure DALPHIN.

OBJET : 8 - Dénomination d'enceintes sportives

Dénomination d'enceintes sportives

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

La Ville de Besançon dispose de nombreux équipements sportifs de qualité, qui ont pour nom des illustres personnages ayant marqué par leur engagement et leur talent, l'histoire de notre pays : La Fayette, Mallarmé, Léo Lagrange... D'autres sites sont dénommés selon leur quartier d'implantation : Complexe du Rosemont, de la Malcombe, des Torcols... Enfin d'autres sont restés, comme le Palais des Sports, sur une appellation on ne peut plus commune.

A l'heure où la mode est au «naming» des stades et arénas, la Ville a souhaité au contraire mener une démarche centrée sur ses hommes et ses valeurs et donc mettre en avant non pas une marque mais des Bisontins au parcours hors norme, dont la simple évocation renvoie à des images d'exemplarité pour nous tous.

Le cahier des charges était simple : nous voulions rendre hommage à des personnages emblématiques qui ont magnifié le sport bisontin, dont le parcours a été une vraie réussite, qui sont restés de vrais Bisontins dans l'âme et fiers de leurs origines, et qui enfin sont aujourd'hui encore, une fois leur première carrière achevée, d'incroyables ambassadeurs de notre cité en incarnant ce qu'elle a de meilleur en termes de réussite et dynamisme.

C'est pourquoi il a été proposé à deux illustres sportifs bisontins de voir leur nom associé un peu plus fortement à la Ville de Besançon en soumettant à l'approbation du Conseil Municipal que le complexe de la Malcombe devienne désormais le «Complexe Sportif Michel VAUTROT» et que le Palais des Sports soit dorénavant le «Palais des Sports Ghani YALOUZ».

1. Complexe Sportif Michel VAUTROT

Pour les amateurs de football de la France entière, et sans doute au-delà, Michel VAUTROT reste le meilleur arbitre français de tous les temps.

Né à Antorpe le 23 octobre 1945, Michel VAUTROT s'est rapidement imposé comme un prodige de l'arbitrage et son palmarès est tel qu'il est difficile de le limiter à quelques chiffres, mais tout de même certains rappels s'imposent pour bien appréhender la carrière du personnage. Michel VAUTROT compte à son actif plus de 500 matches de Ligue 1, 5 finales de Coupe de France (Record), 300 matches internationaux, une finale de Champion's League, 2 phases finales de Coupe du Monde avec en 1990 le match d'ouverture Cameroun - Argentine et la demi-finale Italie-Argentine, la finale de l'Euro 1988 (Pays-Bas - URSS), une finale de coupe intercontinentale à Tokyo... Il a été classé en 1988 et 1989 meilleur arbitre du Monde, titre qu'il est le seul Français à avoir obtenu.

Après son dernier match officiel arbitré en mai 1991 (Nice - Marseille), il s'engage avec enthousiasme dans les instances dirigeantes de l'arbitrage au sein de la Fédération (il a été Directeur Technique National de l'arbitrage), mais aussi de l'UEFA et de la FIFA (dont il est instructeur).

Sa droiture et son franc-parler lui vaudront d'être un moment mis à l'écart de la FFF, mais son engagement et ses qualités humaines lui vaudront d'être fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1999 et Chevalier de la Légion d'Honneur en 2009, et de poursuivre son action au travers de nombreux colloques et formations dans le monde entier où son expérience et son savoir sont unanimement appréciés.

Mais au-delà de ce palmarès et de ses multiples reconnaissances, Michel VAUTROT est aussi et surtout un Bisontin fier de sa Ville et de sa région, dont il n'a de cesse de louer la beauté et la qualité de vie. Il reste investi dans sa Ville (où il réside toujours) en restant attentif à l'actualité sportive, mais surtout en prenant des responsabilités fortes en tant que Président du Centre International de Séjour, challenge difficile qu'il exerce avec courage et abnégation.

Franco-Comtois de naissance, Bisontin de cœur, Michel VAUTROT est naturellement la personne qu'il fallait pour incarner les valeurs sportives et humaines que la Ville souhaite diffuser notamment dans ses enceintes sportives, et les Bisontins seront sans aucun doute fiers de se rendre désormais au «**Complexe Sportif Michel VAUTROT**».

2. Palais des Sports Ghani YALOUZ

Inauguré en 1967 par Jean MINJOZ, le Palais des Sports de Besançon est ancré au cœur du quartier de Montrapon. Depuis cette date, le Palais a vibré au rythme des performances sportives des Bisontins du HBCB puis de l'ESBM, de l'ESBF ou du BBCD. Il a également accueilli et accueille encore de grandes manifestations sportives, nationales et internationales : la Coupe Davis en 1996, le Championnat du Monde de Handball en 2001, la Fed Cup en 2012 et 2013, la Golden League en 2015...

Enfin le Palais des Sports a été le cadre des Championnats d'Europe de lutte en 1995. Au cours de cette compétition, la seule médaille française fut remportée par un lutteur bisontin : Ghani YALOUZ.

Né à Casablanca en 1967, il réside durant de nombreuses années à quelques mètres du Palais des Sports, chemin de la Baume à Montrapon. Formé au Club Pugilistique de Besançon, il a connu une carrière sportive extraordinaire avec deux titres de champion d'Europe, deux titres de vice-champion du monde et enfin, en 1996 à Atlanta une médaille d'Argent aux Jeux Olympiques.

Sa carrière post-sportive, tout aussi brillante, est marquée par des moissons de médailles décrochées par les athlètes qu'il encadre en qualité de Directeur Technique National, tout d'abord au sein de la Fédération Française de Lutte conduisant les frères GUENOT au sacre olympique et au sein de la Fédération Française d'Athlétisme avec des résultats toujours plus élevés d'olympiade en olympiade jusqu'à Rio en 2016, rapportant 6 médailles.

Ghani YALOUZ est reconnu comme un homme capable de transcender les athlètes en vue d'atteindre l'excellence sportive. Sa psychologie est son atout maître dans le management des équipes qu'il galvanise et qu'il prépare en fin tacticien pour les plus grandes échéances mondiales.

Au-delà de la lutte et de l'athlétisme, c'est à toute la famille du Sport que Ghani YALOUZ est dévoué, ce qui lui a entre autres valu de recevoir la Légion d'Honneur au grade de Chevalier en janvier 2014.

Ghani YALOUZ est très attaché à la Ville qui l'a vu grandir, défendant son cadre de vie et aimant s'y retrouver.

Aussi, il est proposé de dénommer le Palais des Sports de Besançon, le «**Palais des Sports Ghani YALOUZ**».

Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ces deux propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (2 abstentions) de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), se prononce favorablement sur les nouvelles dénominations suivantes :

- Complexe Sportif Michel VAUTROT pour le complexe de la Malcombe

- Palais des Sports Ghani YALOUZ pour le Palais des Sports.

M. CROIZIER n'a pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 27 JAN. 2017



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstentions : 2